

# RAPPORT 2021



L'ARCHE  
LA COROLLE



Avec le soutien de la République et Canton de Genève





## MESSAGE DU PRESIDENT

### Ancrage et croissance...

Que dire pour cette année 2021 que vient de passer La Corolle dans cet environnement encore marqué fortement par la pandémie ?

La communauté a emménagé en fin d'année dans les nouveaux locaux d'Ecogia : oui, ces locaux sont beaux, confortables par leur surface, volume, éclairage, insonorisation, aménagement...

La Corolle est reconnaissante de façon unanime aux personnes qui ont œuvré pour bâtir ce nouveau nid ainsi qu'envers ses donateurs pour leur générosité incroyable.

C'est cependant maintenant que tout recommence, ou continue ou repart, selon comment on se place : la nouvelle Corolle démarre.

Ce projet de nouvelle Corolle est né il y a 6 ou 7 ans d'une idée majeure : accompagner nos membres jusqu'en fin de vie et rajeunir la communauté.

Cela veut dire qu'il a fallu tout revoir :

- des locaux qui nous permettent de vivre ensemble entre des jeunes de 18 ou 20 et des personnes de plus de 80 ans, dont les besoins évoluent avec le temps et certains avec une mobilité très réduite ou des besoins spécifiques.
- proposer à chacun un travail et des activités adaptés à sa capacité.
- Offrir des lieux où la communauté peut se retrouver pour le déjeuner quotidien, pour des fêtes, des célébrations et le soir rentrer chez soi ou dans son foyer y vivre dans une ambiance à taille humaine.
- Davantage s'ouvrir vers la vie de la cité avec une grande salle accueillante et une cafétéria où les voisins peuvent venir passer un moment, un jardin en communication avec un espace public qui doit être aménagé par la commune de Versoix et de nouvelles activités en lien avec des acteurs locaux.

La Corolle a maintenant ces moyens-là grâce à vous tous pour mettre en œuvre ce beau projet de société.

2021 a été marqué également par la signature du contrat de prestations qui nous lie avec le canton

de Genève pour les années 2022 à 2025. Nous devons insister à ce propos sur les remerciements que nous formulons à nos autorités à commencer par le Conseiller d'Etat, Monsieur Thierry Apothéloz, et nos interlocuteurs du Canton via l'OAIS, MM. Maffia, Berclaz et Mme Walthert, qui ont apporté une solution au problème que nous portions au Canton depuis plus de 10 ans : corriger en grande partie un écart salarial que tous considéraient comme une injustice. Cette correction permettra d'offrir à nos salariés et aux personnes que nous embaucherons des conditions de travail plus conformes aux autres institutions du Canton et en rapport avec le professionnalisme dont ils font preuve à chaque instant.

Nous allons maintenant pouvoir bâtir le mandat de notre communauté qui nous unira pour les années 2022-2025 dans nos actions quotidiennes autour d'un même projet de vie.

Au nom du Comité, MERCI à chacun pour sa contribution, les personnes que nous accueillons, les salariés, bénévoles et tous les amis qui nous soutiennent.



Nicolas Puy  
Président

## LE MOT DU DIRECTEUR

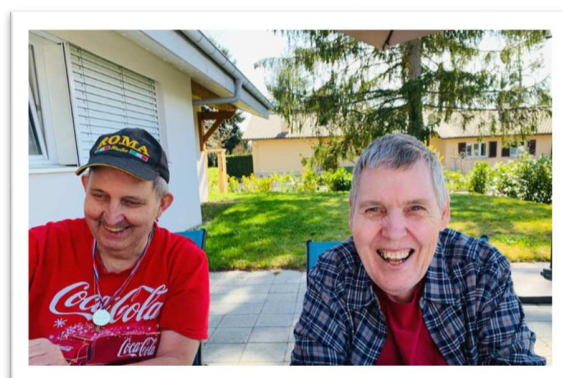
### La force du collectif !

Le collectif est souvent vécu comme une limite au bien-être individuel et suppose une dose de sacrifice personnel. A la Corolle, comme dans toutes les communautés de l'Arche dans le monde, nous partageons cette expérience que le développement des autonomies des personnes en situation de handicap avec qui nous partageons notre quotidien se fonde sur une écologie relationnelle ancrée dans le collectif, dans *le fait* communautaire.

Cultiver un environnement relationnel fondé sur la mutualité, la bienveillance et la réciprocité constitue un des fondements de notre communauté. **Nous souhaitons montrer que l'autonomie n'est pas de l'ordre de l'indépendance mais de l'interdépendance** et que le bien-être individuel se déploie dans cette transcendance du collectif qui nous rappelle qu'il y a des choses qui nous font vivre, nous relient, nous dépassent...

De nombreuses études ont mis en lumière que l'autodétermination se déploie dans un cercle vertueux qui repose sur **l'affiliation** (appartenance à un groupe) qui favorise le développement des **compétences** et renforce ainsi le **pouvoir d'agir**.

Le collectif à l'Arche n'est donc pas le lieu de compromis entre des intérêts individuels divergents, ni le lieu de la prise en charge des plus faibles, mais le lieu d'une **révélation de nos compétences** où peuvent se partager nos



faiblesses et nos manques, tous ensemble. La « faiblesse » visible du handicap mental permet aux faiblesses moins visibles de se montrer et de s'exprimer. C'est la capacité de partager nos manques autant que nos acquis, qui donne au collectif cette force particulière.

Cette approche positive de la fragilité et de notre mission - non pas fondée sur la technicité de l'accompagnement mais sur la mutualité et le vivre ensemble - contribue « naturellement » à *la qualité de vie en institution*, beaucoup questionnée en ce moment dans notre secteur. Améliorer cette dernière passera aussi par une forme de désinstitutionnalisation de la relation d'accompagnement qui considère la pleine capacité des personnes en situation de handicap à contribuer à notre pacte social.

Maxime Germain  
*Directeur*

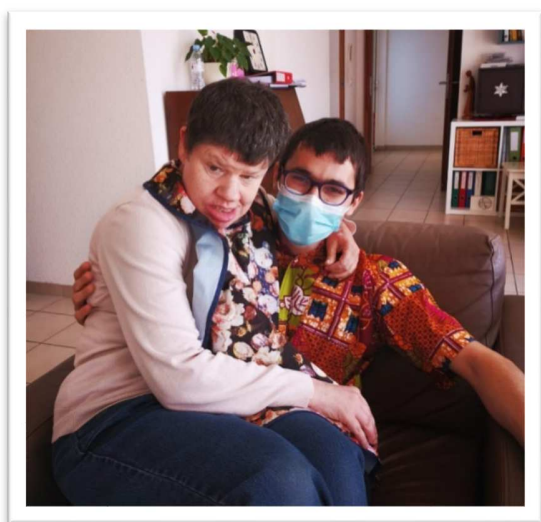




## ATELIERS & FOYERS

### Florilège d'une année pas comme les autres

2021 a été une année charnière dans la vie de La Corolle dans les secteurs ateliers et foyers. Le déménagement avec tous ses volets – réunions, préparation des nouvelles compositions des groupes, suivi de chantier, planification, tri, cartons... - nous ont pris beaucoup d'énergie mais aussi stimulés et fait foisonner d'idées.



Le soutien et la collaboration entre les deux secteurs nous ont permis de réaliser ce projet porteur de renouveau au service de chaque personne accueillie. Sur le site d'Ecogia, les journées continues avec prise de repas permettent de simplifier l'organisation de la vie tant pour les personnes accueillies actives en atelier que celles actives en foyer global. Nous sommes fiers du résultat et impressionnés par la capacité d'adaptation des personnes accueillies et des équipes.

#### INCERTITUDE COVID

La vigilance, le respect de règles, la patience, la créativité dont chacun a fait preuve, nous ont aidés à traverser cette période avec **résilience**.

Nous avons réussi à maintenir les temps de **fêtes et célébrations** importants pour garder les liens entre nous, nous soutenir, partager, donner sens



au quotidien, à travers des connexions zoom très régulières.

#### DEMEMAGEMENT – RETOUR SUR ECOGIA

Mélange de **stress**, de **tristesse** et de **joie**. Les transferts, avec les compositions des nouveaux groupes et des nouvelles identités de chaque lieu ont demandé une préparation minutieuse, du dialogue, de l'écoute avec chaque personne en situation de handicap et sa famille, ainsi qu'avec chaque membre des équipes, pour avancer ensemble et être prêts à ce changement.



Nous avons dit **adieu** aux ateliers de **CHOISEUL** et à la maison de la **COLOMBE** à Versoix.

Ouverture du **Foyer d'Ecogia** dédié aux personnes en perte de mobilité, vieillissantes, nécessitant un suivi en matière de soins/santé plus soutenu. De par sa présence sur le site central de La Corolle, les personnes accueillies sont au cœur de la communauté et pourront bénéficier plus facilement des activités proposées.

Création d'un nouvel atelier au service des repas de midi et de l'animation du site d'Ecogia. Il s'appelle **K-FÊTE**, car on se réjouit de pouvoir se retrouver autour de bons repas et de temps de célébrations. **ON VOUS ATTEND !**

Pour marquer cette phase de changements de grande envergure, nous nous sommes accordés à l'automne du temps ensemble par groupe d'appartenance pour vivre des **MINI-CAMPS**, en célébrant la richesse du vécu des dernières années, se dire au revoir et se préparer aux déménagements.

## MOUVEMENTS

Accueil de Nadja en externat et de Quentin en internat.

Départ d'Adrien que nous avons accompagné vers son projet de vie en autonomie (appartement de la SGIPA)

## UN NOUVEL AMI AU CIEL

A La Corolle depuis 30 ans, Patrick dont le sourire et la joie de communiquer nous ont éclairés, a rejoint ses amis et son père en nous laissant plein de reconnaissance pour sa vie.



## FORMATIONS

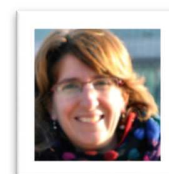
Nous continuons à offrir aux membres des équipes des espaces de formation et de supervision sur les thèmes de la **gestion des situations de violence** et de **l'accompagnement spécifique** des personnes avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Une collaboration a été mise en place pour des accompagnements spécifiques par l'équipe mobile des HUG-BELLE IDEE, et par des professionnels qui supervisent l'accompagnement des personnes avec TSA.

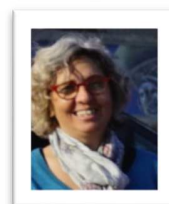
## LIGNE PÉDAGOGIQUE

Nous avons cherché à renforcer la **participation active** des personnes accueillies lors de leur synthèse ou bilan annuels et à donner une meilleure appréhension et intelligibilité aux projets de chaque personne, notamment en en proposant une version illustrée. Nous avançons vers une amélioration de la formalisation des plans **d'accompagnement individualisé**, notamment sur leur articulation avec les dimensions communautaires et sociales.

**Valérie Baudin Morisset**  
*Responsable du Secteur  
Ateliers / Centre de Jour*



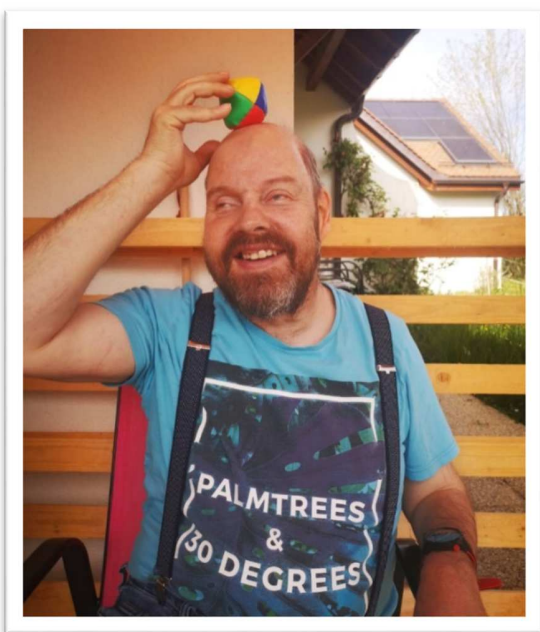
**Luisa Rossi**  
*Responsable Secteur Foyers*



# RICHESSES HUMAINES

Cette année a été rythmée par le Covid, la préparation de la nouvelle politique salariale et la mise en place de la nouvelle organisation avant notre grand déménagement. Ce mouvement a été l'occasion pour chacune et chacun de s'exprimer au travers d'un questionnaire et d'un entretien individuel, en vue de former les nouvelles équipes.

Les processus de nomination pour les postes de Responsables des Secteurs Ateliers et Foyers ainsi que Responsable RH ont été conduits avec la participation de tous les membres de La Corolle qui le souhaitaient (personnes accueillies et collaborateurs.trices). De nouvelles personnes prendront la relève de ces postes à l'automne 2022.



Un nouveau projet - l'Ecolo'k - a vu le jour. Il a pour vocation d'accueillir 5 personnes ayant un statut de stagiaires, apprentis, volontaires européens, étudiants et jeunes professionnels, désireux de vivre une expérience communautaire de colocation et de découvrir/approfondir le projet de l'Arche, en tissant des relations de confiance et d'amitié avec des personnes accueillies en foyer ou atelier. Chaque jeune a été affecté à un foyer et y vit une expérience de bénévolat un soir par semaine et ½ journée par mois.



2021 a également vu la concrétisation de l'accueil de deux jeunes volontaires européennes. Elles ont vécu au sein d'un foyer tout en travaillant dans un de nos ateliers. Une expérience très positive pour toutes les deux comme pour les membres de notre communauté, qui bénéficient d'un brassage des « profils d'accompagnants ».

D'autres dossiers ont bien avancé cette année :

- Une amélioration de la mécanique de **planning** pour nos foyer afin de favoriser un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle, assurer une meilleure équité dans la distribution des horaires, un meilleur équilibre travail et repos, et une meilleure prévisibilité du planning sur le moyen terme.
- un travail en continu a été effectué avec la commission représentative pour **implémenter la nouvelle politique salariale**, et améliorer nos outils (suivi des heures, logiciel salaire...).

Barbara Bothner,

*Responsable Ressources  
Humaines*





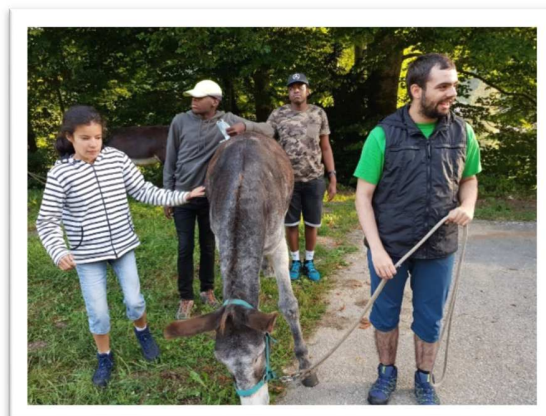
## LE MOT DES FINANCES

L'année 2021 aura été marquée par le grand chantier de notre site principal d'Ecogia. Fin 2021, nous avons repris possession de « nos terres d'Ecogia » en ré-ouvrant l'ensemble des activités de jour, un nouveau foyer ainsi que le siège administratif de La Corolle. Le coût total de cette opération dépassera les 10 millions de francs et aura été financé en quasi-totalité par des fonds privés. De nombreux donateurs nous ont témoigné leur confiance et se sont associés à notre mission en finançant ces investissements. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Cette année a aussi été marquée par la négociation du Contrat de prestations 2022-2025, ainsi que l'aboutissement du travail de négociation avec le canton de Genève en ce qui concerne la régularisation salariale. Cela nous permettra en 2022, sous réserve du vote par le Grand Conseil du budget 2022, de nous rapprocher à -13% en moyenne de la pratique salariale de notre canton.

Malgré cette avancée dans les négociations, nous terminons l'année 2021 avec un déficit de Frs. -385'048.-. Ce déficit s'explique par l'augmentation des charges de personnel (choix de verser à nouveau une prime exceptionnelle à l'ensemble de nos salariés dans l'attente d'une mise en conformité avec la loi de notre politique salariale), mais aussi par des charges d'exploitation supplémentaires liées principalement aux amortissements de l'important investissement fait à Ecogia. Nous avons également eu des frais de remise en état des locaux avant notre déménagement pour la restitution des locaux de Choiseul, et pour « la Closerie » (période de transition). Nous avons également mis en vente, selon décision de l'Assemblée générale 2021, les 2 maisons situées avenue Adrien Lachenal à Versoix (foyer de la Colombe), ce qui devrait générer un bénéfice comptable sur ces ventes d'environ Frs. 700'000.- en 2022.

Le total des produits - bien qu'ayant été atténué par une baisse des recettes de pension liée à un décès et un départ de résident - a augmenté de 1.27% par rapport à 2020. Cette augmentation est due à une légère hausse de subvention en lien avec



l'ouverture d'une nouvelle place de Centre de Jour et la transformation de 2 places H (hébergement) en place HO (hébergement et occupation). Cette hausse des produits s'explique également par une augmentation des dons (prise en charge des frais de transition par la Loterie Romande pour un montant de Frs 276'826).

Nous restons toujours dans l'attente du résultat lié au travail d'OFE (objectivation du financement des Etablissements pour Personnes en situation de Handicap), qui devrait être mis en œuvre par le Canton d'ici à 2023-24, et devrait nous permettre de retrouver l'équilibre financier d'ici là.

Florence Coïdan  
Responsable Finances





# MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Nous tenons particulièrement à remercier les donateurs, qui se sont engagés à nous soutenir dans nos projets d'infrastructures 2015-2021 :

Loterie Romande

Fondation privée genevoise

Fondation Ernst & Göhner

Fondation Lord Michelham of Hellingly

Fondation Hoffmann

Fondation Professionnelle et Sociale de Genève

M. & Mme André & Rosalie Hoffmann

Mme Véra Michalski

Famille Oeri & Duchmale

Fonds Hélios

Fondation Plein Vent

Fondation Cérébral

Fondation Teamco

Fondation Walter Meier

Banque Coop

Association Heart@geneva

Banque cantonale de Genève

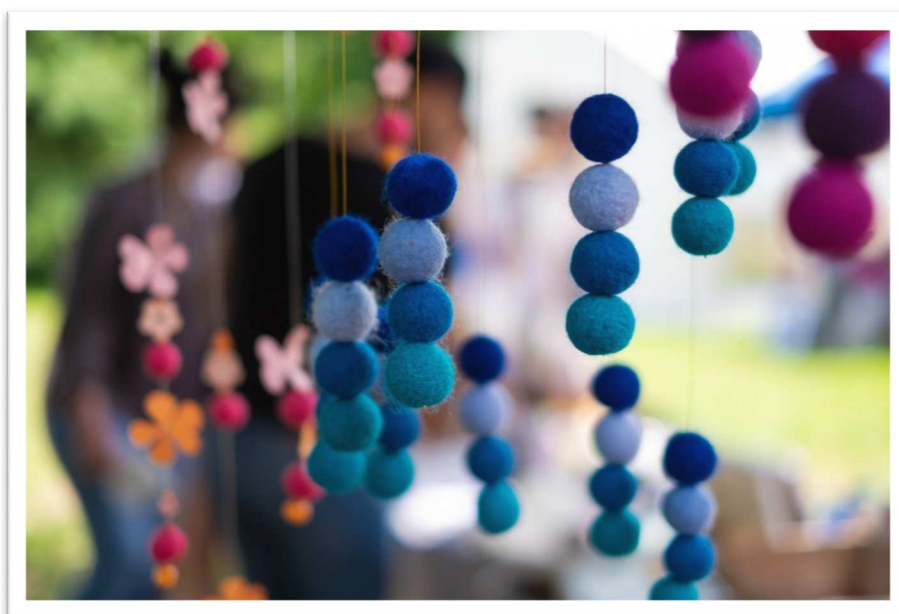
Divers donateurs privés

Nous remercions également tous nos fidèles donateurs qui soutiennent La Corolle régulièrement.





# RAPPORT FINANCIER ET INDICATEURS



**Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels  
à l'Assemblée générale ordinaire  
des membres de  
L'ASSOCIATION LA COROLLE**

**Versoix**

Genève, le 28 avril 2022

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association La Corolle comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

**Responsabilité du Comité**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et statutaires, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir un niveau d'assurance raisonnable sur le fait que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



GENEVA GROUP INTERNATIONAL  
EXPERT-REVISEUR AGRÉÉ ASR ET MEMBRE EXPERT  
SUISSE

Rue du Cendrier 24 - CP 1219 - CH - 1211 Genève 1 - T +41 22 906 11 77 - F +41 22 906 11 70 - fidu@bonnefous.ch - www.bonnefous.ch  
TVA N° CHE-107.742.480 - CCP 12-6096-7 - IBAN CH57 0900 0000 1200 6096 7 - BIC POFICHBEXXX



Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse (CC et CO), les statuts et les dispositions cantonales spécifiques en relation avec l'exploitation et le subventionnement des EPH, notamment LGAF, LSurv, LIAF, LIPH, REEF, directives étatique et recommandations Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

### Rapport sur le respect d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'article 728a al.1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

  
**BONNEFOUS AUDIT SA**  
Corinne Dumonthay  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

  
Serpil Makine  
Réviseur agréé ASR

### Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexe)

## Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF		2021	2020
		Frs	Frs
<b>Actifs circulants</b>			
Caisses	1	18'055	11'542
CCP	1	34'714	33'982
Avoir en banque à vue	1	214'135	958'509
Débiteurs résidants (pensions)	2	245'707	201'226
Autres débiteurs	2	1'868	4'863
Comptes de régularisation	3	516'589	492'817
<b>Actifs circulants</b>		<b>1'031'068</b>	<b>1'702'940</b>
<b>Actifs circulant affectés</b>			
Avoir en banque - affecté projet immobilier Le Cèdre (Ecogia 41)	3	1'500'000	1'500'000
Avoir en banque - affecté projet immobilier Ecogia		471'760	195'965
Avoir en banque – affecté projets innovants		503'461	503'461
Avoir en banque - affecté divers projets		172'235	169'735
Avoir en banque – avance subvention 2020		213'120	213'120
<b>Actifs affectés</b>	1	<b>2'860'575</b>	<b>2'582'281</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Valeur nette comptable Immeubles Corolle	4	6'366'750	6'662'872
Valeur nette comptable immeubles financés fonds affectés/subv.		11'683'370	7'472'038
Aménagements	4	154'000	11'650
Machines de bureau, outillage et divers	4	53'830	25'760
Véhicules	4	5'100	7'700
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>18'263'050</b>	<b>14'180'020</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Dépôt de garantie de loyer	E/5	44'356	47'871
Titres et autres investissements financiers	5	107'120	107'060
<b>Immobilisations financières</b>		<b>151'476</b>	<b>154'931</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>22'306'169</b>	<b>18'620'172</b>

## Bilan - suite

PASSIF		2021	2020
		Frs	Frs
<b>Capital étranger à court terme</b>			
Créanciers résidants (pensions)	6	24'447	39'005
Autres créanciers	6	251'038	675'802
Comptes de régularisation	7	242'211	228'169
Provisions pour salaires & charges sociales	7	107'000	81'300
<b>Capital étranger</b>		<b>624'696</b>	<b>1'024'277</b>
<b>Capital étranger à long terme</b>			
Prêt bancaire affecté projet immobilier	N	1'433'500	1'452'500
Subventions avec conditions de remboursement	16	520'000	585'998
Subv. non dépensée à restituer à l'échéance du contrat		0	0
<b>Capital étranger à long terme</b>		<b>1'953'500</b>	<b>2'038'498</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds affectés disponibles	9a	2'647'455	2'369'161
Valeur résiduelle dons affectés utilisés	9b	11'163'370	6'886'040
<b>Capital des fonds</b>		<b>13'810'825</b>	<b>9'255'201</b>
<b>Capital propre</b>			
Capital propre au 1er janvier		6'302'196	6'273'819
<i>Résultats période 2018-2021</i>		<i>-2'066'349</i>	<i>-1'681'300</i>
Résultat de l'exercice - perte		-385'048	28'377
<b>Capital au 31.12</b>		<b>5'917'148</b>	<b>6'302'196</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>22'306'169</b>	<b>18'620'172</b>

## Compte d'exploitation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION		Budget 2021	Comptes 2021		Comptes 2020
		Frs	Frs		Frs
Pensions		2'261'390	2'232'919	29.69%	2'243'845
Recettes des ateliers		20'500	14'914	0.20%	15'260
Participations du personnel		19'500	9'261	0.12%	10'463
Subvention du canton de Genève		4'813'992	4'892'618	65.05%	4'872'668
Subvention complémentaire du canton de Genève					
Produits différés - subvention d'investissement		65'998	65'998	0.88%	65'998
Dons et cotisations		366'740	305'396	4.06%	218'933
<b>Total - produits d'exploitation</b>	<b>10</b>	<b>7'548'120</b>	<b>7'521'105</b>	<b>100.00%</b>	<b>7'427'167</b>
CHARGES D'EXPLOITATION		Budget 2021	Comptes 2021		Comptes 2020
		Frs	Frs		Frs
Salaires	<b>12</b>	5'243'359	4'865'710	64.7%	4'540'143
Charges sociales		1'091'279	1'071'890	14.3%	974'964
Formation du personnel		50'000	35'598	0.5%	7'288
Autres frais du personnel		34'900	22'122	0.3%	24'951
Personnel temporaire		161'700	354'435	4.7%	506'843
Prestations de tiers		115'000	54'171	0.7%	47'390
<b>Charges de personnel</b>		<b>6'696'238</b>	<b>6'403'927</b>	<b>85.1%</b>	<b>6'101'579</b>
Frais d'alimentation et de pharmacie		261'157	300'480	4.0%	265'814
Frais d'entretien		322'575	251'391	3.3%	188'614
Frais de véhicules		50'000	46'213	0.6%	43'316
Loyers et rentes foncières		209'116	204'786	2.7%	207'792
Intérêts s/prêt travaux 41		45'000	21'681	0.3%	21'966
Amortissements	<b>4a/13</b>	689'060	654'183	8.7%	478'736
Eau et énergie		60'000	72'204	1.0%	52'110
Fêtes et loisirs, activités de soutien		80'810	39'225	0.5%	29'201
Frais de bureau et d'administration		55'000	65'112	0.9%	62'609
Honoraires de tiers		73'950	88'713	1.2%	62'609
Outillage et matériel pour atelier		22'700	22'401	0.3%	20'278
Assurances		25'000	31'302	0.4%	29'836
Publicité, cotisations et taxes	<b>M</b>	50'000	73'037	1.0%	60'702
Transports		3'500	2'506	0.0%	2'174
Autres charges d'exploitation		2'700	4'693	0.1%	1'602
<b>Total - autres charges</b>		<b>1'950'568</b>	<b>1'877'927</b>	<b>25.00%</b>	<b>1'527'357</b>
<b>Total - charges d'exploitation</b>		<b>8'646'806</b>	<b>8'281'854</b>	<b>110.1%</b>	<b>7'628'936</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1'098'686</b>	<b>-760'749</b>	<b>-10.1%</b>	<b>-201'769</b>



## Compte d'exploitation 2021 - suite

	Budget 2021	Comptes 2021		Comptes 2020
			Frs	Frs
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'098'686</b>	<b>-760'749</b>	<b>-10.1%</b>	<b>-201'769</b>
Produits financiers	10'000	4'207		3'965
Charges financières	-2'400	-8'832		-1'550
<b>Résultat financier</b>	<b>7'600</b>	<b>-4'625</b>		<b>2'415</b>
Produits d'immeuble	14 18'000	10'882		1'242
Charges pour immeuble hors exploitation	-2'400	-606		-4'807
<b>Résultat immobilier</b>	<b>15'600</b>	<b>10'276</b>		<b>-3'565</b>
Attributions dons affectés reçus	9a 0	5'202'500		5'173'627
Charges pour dons utilisés	0	-5'202'500		-5'173'627
Produits d'amortissement des dons affectés utilisés en investissements	398'570	370'049		201'595
<b>Résultat des dons</b>	<b>398'570</b>	<b>370'049</b>		<b>201'595</b>
Produits exceptionnels	15 0	0		0
Produit de subvention minergie s/Ecogia 41	0	0		29'700
<b>Résultat des produits divers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>29'700</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-676'916</b>	<b>-385'048</b>	<b>-5.12%</b>	<b>28'377</b>

\*Les états financiers complets peuvent être obtenus sur demande auprès de l'institution La Corolle

		HO / H	CdJ	HO & CdJ
	comptes 2021	soins & encadrement	soins & encadrement	admin & socio- hôtelier
Nb places exploitées	43	30	13	43
Nb de bénéficiaires	57	30	27	57
EPT	55.67	26.88	14.11	12.66
Taux EPT / places	1.29	0.95	1.07	0.31
Taux EPT / bénéficiaires	0.98	0.95	0.52	0.23

LE PERSONNEL [NOMBRE D'ÉQUIVALENT EMPLOI PLEIN TEMPS (EPT) SELON LA NATURE DU POSTE ET SELON LES CATÉGORIES]								
	SOCIO-ÉDUCATIF		SOCIO-HÔTELIER		ADMINISTRATIF		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
DOTATION ORDINAIRE*	42.50	40.99	6.44	5.77	6.73	6.89	55.67	53.65
« ÉQUIVALENT EPT » SOUS-TRAITANCE	4.17	5.91	-	-	-	-	4.17	5.91
STAGIAIRES/APPRENTIS**	12.75	12.54	-	-	-	-	12.75	12.54

\* Nombre d'EPT de la dotation ordinaire soumis aux mécanismes salariaux (y compris postes vacants)

\*\* Nombre (non soumis aux mécanismes salariaux) stagiaires, apprentis, le cas échéant emplois de solidarité. Pour 2021 : 4 stagiaires + 3 apprentis + 5 stagiaires « maturité professionnelle » = 12

GESTION DE L'INSTITUTION			
OBJECTIF	INDICATEURS D'EFFICACITÉ	VALEURS CIBLE	RÉALISÉ 2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la solvabilité de l'établissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de solvabilité [Liquidités/Total des charges de personnel et assimilés]</li> </ul>	>16.7%	4.31%
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de fonds propres [total des fonds propres/total du bilan]</li> </ul>	>20%	26.53%

## LES MEMBRES DU COMITÉ

- Nicolas Puy, président du comité depuis avril 2018, membre depuis avril 2017.
- Philippe Desjeux, membre du comité depuis avril 2014.
- Pierre Epiney, membre depuis mai 2012.
- Finn Skjellaug, trésorier, membre depuis avril 2015.
- Romano Mazzolari, membre depuis avril 2015.
- Anne-Pascale Wüthrich, membre depuis avril 2019.



**L'ARCHE**  
**LA COROLLE**

Association La Corolle

Membre de la Fédération Internationale des Communautés de l'Arche

Chemin d'Ecogia 24

1290 Versoix

Ccp 12-2306-1

Téléphone: 022.304.11.80 – fax 022.304.11.81

E-mail: [info@arche-corolle.ch](mailto:info@arche-corolle.ch)

Internet: [www.arche-suisse.ch](http://www.arche-suisse.ch)



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX